

28. X<sup>bre</sup> 1814  
Etat Civil

Nous Jean Francois Boulland Maire & officier De l'Etat Civil De la Commune De Combier Canton de Lavarette Depart. De la Charente Inférieure, En vertu Dins arris Du Conseil D'Etat en Date Du six juint mil huit cent Sept, approuvé Le deux juintes suivantes, & De lavis Circulaire De M. Levesque De ce departement Datté Du 27 avant même année, avons par es presentes Delegués, & Deleguons a J. Louis amilien Lascand Notre adjoint Lafonction, & qualité D'officier D'Etat Civil De laditte Commune De Combier a Comptes Dupremiers jansier mil huit cent quinze, L'authorisation a Recevoir & signer tous actes ayant rapport a ladit fonction en a la Desirée Des Copies & Extraits Deluy Certifiés, & en un mot D'exercer Ladit fonction tels que Nous L'aurions pu faire En se conformant aux Loies & Reglemens y ayant rapport. La Presente Delegation acceptée par Led J. Lascand qui a signé avec Nous, a Combier au Bureau Municipal le vingt huit Decembre mil huit cent quatorze.

Lascand adjoint Boulland

30 avril 1815  
Serment de fidelité  
a l'Empereur

L'an mil huit cent quinze et le dimanche Trente avril a neuf heures du Matin en execution Du decret imperial Du huit du present et de la circulaire De Monsieur le Prefet de ce departement Du dix huit du même mois L'adjoint du Maire les membres du conseil municipal et le garde champetre de la commune de Combier, réunis au Bureau municipal D'après la convocation du maire de la dite Commune a l'effet de prêter Serment D'obéissance aux constitutions De l'empire & de fidelité a l'Empereur, au etant lecture faite par le maire 1. Du decret précité 2. de la circulaire de son excellence le ministre de l'Interieur 3. A decelles De Monsieur le Prefet et après un discours analogue a l'objet dont s'agit, le Sieur Jean Francois Boulland maire a prononcé a haute voix le Serment qui suit

- Et successivement les Sieur
- 1. Dereix Simon Pierre
- 2. Cherrier Michel
- 3. Campet Jacques
- 4. Gignac Pierre
- 5. Boulland Pierre
- 6. Vallade Francois

Membres du conseil, les trois membres qui manquent sont decéder

7. Saugeron Jean garde champetre de la commune ont individuellement prêté le même Serment a Combier les jours moi et au que dessus et ont signé dont acte.

Lascand adjoint Gignac Vallade  
Cherrier Saugeron garde champetre  
Boulland Boulland